

# RECYCLAGES

## Conditions :

- ✓ Être licencié à la FFTT (licence traditionnelle).
- ✓ Être cadre en arbitrage depuis trois ans ou en inactivité 1<sup>ère</sup> année.

## Session de formation :

Caractère obligatoire.

## Contenu :

- ✓ Nouvelles règles, informations, discussions,...
- ➔ Chaque participant au "recyclage Arbitre" reçoit les "Règles de Jeu".

## Durée de la formation :

- ✓ Arbitre 4h00 ➤ Samedi de 8h00 à 12h00
- ✓ JA1 5h00 ➤ Samedi de 14h00 à 19h00
- ✓ JA2 et JA3 un week-end en même temps qu'une formation initiale.

## Dates et lieux :

- ✓ Arbitre et JA1 : 16 avril 2010 ATTICHES
- ✓ JA2 : à définir
- ✓ JA3 : à définir

## Inscription :

- ✓ La fiche de réservation jointe au dossier est à renvoyer le plus rapidement possible à :  
Ligue du Nord / Pas-de-Calais de Tennis de Table  
32 rue d'Abbeville – BP 117 – 59402 CAMBRAI cedex
- ✓ Une fiche d'inscription sera envoyée par courriel environ quatre semaines avant la date du stage :
  - dans les clubs,
  - aux candidats ayant renvoyé la "Fiche de réservation".
- ✓ **Une fiche d'inscription sera envoyée par la Ligue par courriel environ quatre semaines avant la date du stage :**
  - aux clubs,
  - aux arbitres et Juges Arbitre concernés
- ✓ Une fiche de confirmation sera alors envoyée par courriel par la Ligue.

## Coût :

- ✓ 16,00 € pour le "recyclage Arbitre(\*)".
- ✓ 16,00 € pour le "recyclage JA1".
- ✓ 82,00 € pour les "recyclages JA2 et JA3".  
(\* ) Les Comités Départementaux (du Nord et du Pas-de-Calais) rembourseront le coût pédagogique (16,00 €) pour ses licenciés dès réception de la fiche de "Demande de Remboursement" pour le "recyclage Arbitre".
- ✓ Paiement lors de l'inscription.
- ✓ Aucun remboursement en cas de défection.

## Contrôle des connaissances:

- ✓ Arbitrage : l'UV1 d'arbitrage de 30 questions
- ✓ JA1 : QCM de 12 questions + exercice pratique
- ✓ JA2 et JA3 : l'UV1 de JA2 ou de JA3

Les modules de recyclage JA2 et JA3 comprennent obligatoirement un questionnaire d'arbitrage de 12 questions.